

Les tiers-lieux, catalyseurs d'innovation dans les territoires

L'association France Tiers-Lieux a remis au Premier ministre un rapport sur le rôle des tiers-lieux dans les territoires. Espace d'innovation, de formation et de créativité, ces structures connaissent un engouement partout sur le territoire et participent activement au développement économique.

Temps de lecture : minute

27 août 2021

En à peine trois ans, le nombre de tiers-lieux - ces espaces hybrides aux frontières volontairement floues - a évolué pour passer de 1800 en 2018 à 2500 aujourd'hui. Ils pourraient même être entre 3000 et 3500 fin 2022 selon un rapport de l'association France Tiers-Lieux", remis au Premier ministre Jean Castex. *"Je suis très surpris par l'ampleur de ce phénomène"* , confie Patrick Levy-Waitz, président de l'association qui voit dans leur développement *"un changement profond de la société"* et une reprise du pouvoir par les habitants. *"Le temps est venu de repenser les territoires d'un point de vue stratégique. Ces aménagements sont porteurs d'espoir"* car ils ont pour but de *"redonner de l'énergie et une force d'engagement aux territoires"* . Explications.

Des catalyseurs de changement

Loin d'être l'apanage des grandes métropoles, les tiers-lieux s'installent dans tous les territoires, quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou communes rurales compris. En effet, selon le rapport intitulé *"Nos territoires en action : dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir"* , 52% d'entre eux se trouvent hors des grandes métropoles. Les DOM TOM s'en

emparent aussi, la Réunion en compte même 11. Pourquoi ces espaces connaissent-ils un tel essor aujourd'hui ? Parce qu'ils répondraient à de nouveaux besoins. *"Les tiers-lieux sont des lieux de transition qui reflètent les changements qui émergent dans la société"* , analyse le président de France Tiers-Lieux. Les confinements et le télétravail ont permis de mettre en relief et d'exacerber l'envie de nombreux Français d'accéder à *"un cadre de vie moins urbain et de réduire le temps de trajet entre le domicile et le travail"* , constate le rapport.



À lire aussi

5 outils pour rendre vos journées de télétravail plus efficaces

Or, 75% des tiers-lieux possèdent des espaces de coworking et peuvent ainsi offrir des espaces de travail complets aux travailleurs nomades. En 2019, plus de 2 millions de personnes sont venues dans un tiers-lieu pour y réaliser des projets ou travailler, détaille le rapport. Ajoutons à cela le déploiement du plan du gouvernement "France très haut débit" qui devrait permettre à 80% des logements d'être éligibles à la fibre, et on obtient les conditions idéales pour faciliter l'exode de certains salariés.

L'apprentissage au coeur du modèle

En plus des espaces de coworking, près d'un tiers des tiers-lieux possèdent également des Fablabs, 17% des laboratoires d'innovation et 14% des cuisines partagées. Ces espaces se caractérisent avant tout par leur volonté de créer des rencontres et de favoriser le partage de connaissances et de compétences notamment dans le numérique. On constate ainsi que 30% d'entre eux réalisent des ateliers de sensibilisation au numérique. La formation est une composante majeure de ces espaces. Patrick Levy-Waitz les qualifie même de "*tremplins vers l'emploi et la formation professionnelle*".

Le rapport remis au Premier ministre constate que 60% des 2500 espaces décomptés aujourd'hui proposent de tels ateliers. Certaines formations sont agréées, d'autres sont informelles ou le fruit de l'apprentissage entre pairs. De nombreux Repair Café sont organisés dans les tiers-lieux. "*Ce sont des lieux où l'apprentissage du 'faire' [ou do it yourself selon l'expression consacrée, ndlr] est essentiel*", souligne Patrick Levy-Waitz qui milite pour une meilleure reconnaissance des formations du "faire".

Utiles pendant la pandémie

Durant la pandémie, les Tiers-Lieux ont été particulièrement actifs en réalisant des visières et du matériel pour le personnel soignant. D'ailleurs, 43 tiers-lieux ont été lauréats du fonds "Makers contre le Covid" lancé par le gouvernement. L'État a conscience de l'importance de ces espaces. Il a même lancé les Manufactures de Proximité afin de participer à la relance de l'activité économique et à la relocalisation de la production dans les territoires.



À lire aussi

Coworking, fablabs, makerspaces : comment le gouvernement veut dynamiser les tiers lieux

Si tous les tiers-lieux ne possèdent pas de Fablabs, ils permettent néanmoins de mutualiser les outils et de les partager. Ils sont de véritables sources d'innovation et de création pour les entrepreneurs en herbe ou des artisans à la recherche de solutions à des problèmes concrets. Nombre d'agriculteurs utilisent ainsi l'impression 3D pour réaliser des pièces afin d'éviter des délais d'attente trop importants. En tant que lieu de partage, ils favorisent aussi les échanges avec d'autres professionnels ou des pairs, par exemple. Ce sont ainsi des espaces moteurs et catalyseurs de projets entrepreneuriaux comme en témoigne le coup de pouce financier apporté par le MoHo de Caen aux jeunes qui souhaitent développer des solutions d'avenir. Un constat également souligné par le rapport qui précise que 20% de ces espaces possèdent un incubateur et 17% des pépinières d'entreprise.

L'innovation et la recherche font partie des compétences que souhaitent développer ces espaces. Un tiers d'entre eux souhaitent développer ce volet recherches-action, 19% collaborent déjà avec des universités ou des écoles et 11% avec des laboratoires de recherches indépendants.

Une dépendance financière aux pouvoirs publics

La croissance du nombre de Tiers-Lieux dans l'Hexagone ne doit pas faire oublier un problème de taille : leur business model. L'État et les collectivités territoriales sont des partenaires de premier plan des Tiers-Lieux. Lors du lancement du Programme national de soutien aux tiers-lieux, l'État a engagé 45 millions d'euros sur 3 ans à destination de 300 tiers-lieux structurants dans les territoires, les Fabriques de Territoire. Les Tiers-Lieux *"ont actuellement un business model hybride composé pour moitié de subventions et pour moitié de leurs recettes"* , constate Patrick Levy-Waitz.

Ce qui pousse certains acteurs à craindre pour l'indépendance des structures ainsi perfusées par l'État. Les tiers-lieux ont généré 248 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019 au total, hors subvention. La pandémie - en éloignant les bénéficiaires potentiels - a mis à mal la trésorerie de certains lieux. Mais l'espoir des acteurs réside dans l'envie des Français et des Françaises de faire vivre leur territoire qui pourrait naturellement les faire revenir rapidement vers les tiers-lieux, une fois les restrictions sanitaires levées.